

Réf: Dossier N° 151000

Avis de constitution

SOCIETE « YELE MONEY COTE D'IVOIRE »

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY LES II PLATEUAX 7EME
TRANCHE EN FACE DU CENTRE COMMERCIAL TERA RUE L155, Lot**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
11/10/2022 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN KPAKIBO HERMANN ,
NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 14/10/2022, il a été constitué une
SOCIETE « YELE MONEY COTE D'IVOIRE »**

**Distribution de monnaie électronique, Opérations d'investissement et
financement.**

**Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles,
financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.**

Et pour la réalisation de l'objet social

**- L'Emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements
financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des**

**10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille
(10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000
intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.**

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY LES II PLATEUAX 7EME
TRANCHE EN FACE DU CENTRE COMMERCIAL TERA RUE L155, Lot**

Mme ASSOH EPSE OUATTARA LYDIE DIBI (PCA)

M HOMLER HERMANN DANO (DG)

n°CI-ABJ-03-2022-B14-00090 du 26/10/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°56868/GTCA/RC/2022 du 26/10/2022

Pour Avis

Le CEPICI

